

Débouchés professionnels A l'issue du BPJEPS AAN

1

1. La délivrance du diplôme

1.1. Le BPJEPS

Pour rappel le diplôme du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) de Niveau IV se décline par spécialité puis par mention.

Actuellement 49 spécialités/mentions ont été créées en France. Certaines spécialités se déclinent en mentions comme par exemples les sports collectifs ou les activités aquatiques et de la natation.

Selon sa spécialité ou sa mention, il permet d'exercer un métier spécifique dans des secteurs différents :

DANS LE SECTEUR SPORTIF

Le BP JEPS permet d'encadrer contre rémunération les activités physiques et sportives de la spécialité.

DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION

La spécialité loisirs tous publics du BP JEPS permet de diriger à titre permanent un accueil collectif de mineurs ainsi que les autres spécialités si elles sont assorties d'une unité complémentaire spécifique.

AUTRES PARCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le BP JEPS permet, en outre, de se présenter au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives de la fonction publique territoriale, au concours d'animateur territorial ainsi qu'au concours d'animateur de la fonction publique hospitalière.

1.2. Le BPJEPS AAN

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) est le diplôme délivré à l'issue de cette formation.

Il est délivré après avoir obtenu un avis favorable de la sous – commission d'évaluateurs (1^{er} et/ou 2^{ème} passages) pour chaque Unités Capitalisables de la mention (4 au total). C'est le jury plénier organisé par la DRAJES qui a seule autorité pour valider l'obtention des 4 UC et la délivrance du diplôme. Le jury plénier se tient généralement dans le mois qui suit la fin de formation.

Pour les personnes souhaitant s'orienter vers les lieux de baignades extérieurs, il leur faudra passer en plus le permis côtier, le PSE2 et le SSA Littoral (Surveillance et Sauvetage Aquatique).

2. Le métier d'Éducateur aquatique/Maître-Nageur Sauveteur

VOS MISSIONS PRINCIPALES :

- ▶ L'encadrement de cours collectifs en bassin avec support musical
- ▶ L'apprentissage de la natation
- ▶ La surveillance des bassins intérieurs/extérieurs, des bases de loisirs et des plages

LES DIFFÉRENTES LIEUX D'EXERCICE DE LA PROFESSION

- ▶ Les piscines municipales et privées
- ▶ Les centres nautiques avec salle de forme
- ▶ Les salles de forme avec bassin
- ▶ Les opérateurs touristiques
- ▶ Les clubs de natation

3. Pour aller plus loin

3.1. Equivalences et passerelles

Toutes les équivalences et passerelles sont consultables ici : [équivalences et passerelles](#).

Nous vous présentons ci-après quelques filières possibles pour aller plus loin ou acquérir d'autres compétences.

3.2. Autres BPJEPS AAN

Lorsqu'un BPJEPS est obtenu, quel que soit la spécialité ou la mention, les UC 1 et 2 sont transversales à tous les BPJEPS. Ainsi, Liste des différentes spécialités ainsi que les arrêtés correspondants disponibles sur [le site du ministère des Sports](#).

Des exemples de spécialité et métiers :

- ▶ Activités gymniques de la forme et de la force -> professeur de fitness, éducateur en gymnastique
- ▶ Animation sociale -> médiateur social, animateur de quartier, animateur pour personnes âgées
- ▶ Activités physiques pour tous -> animateur d'activités physiques, éducateur sportif plurivalent
- ▶ Loisirs tous publics -> animateur jeunesse, animateur permanent de centre de loisirs
- ▶ Activités équestres
- ▶ Moniteur d'équitation, moniteur de tourisme équestre

3.3. STAPS

Les licences STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) permettent d'évoluer vers d'autres métiers comme le management du sport, l'entraînement sportif, l'éducation et la motricité, etc.

3

Retrouvez ici toutes [Les filières STAPS](#).

3.4. DEJEPS

Les Diplômes d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DE JEPS) sont de niveau 5.

Ils permettent l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Les métiers pouvant être exercés avec un DEJEPS sont divers et variés notamment :

- ▶ Coordonnateur responsable de structure (centre socioculturel, centre hospitalier, associations ...)
- ▶ Entraîneur sportif dans une discipline pour la performance

Plus de renseignements ici [les DEJEPS](#).

3.5. BACHELORS

Certains Bachelors sont accessibles directement via un BPJEPS tels que le Bachelor Sport Santé Bien Être et le Bachelor Management, Communication et Business Sportif.

Plus de renseignements ici [les bachelors](#).

3.6. MSN

Le Moniteur Sportif de Natation (MSN) est un diplôme professionnel créé par la Fédération Française de Natation qui permet à son titulaire d'être embauché et rémunéré légalement par un club de la FFN pour exercer différentes missions telles que : conduire des projets pédagogiques aquatiques, proposer des activités dans le cadre de l'ENF et des programmes d'acquisition et de développement en compétition, assurer la sécurité des pratiquants, etc.

Plus de renseignements ici [le MSN](#).